

CATALOGUE DE FORMATION

Proposé par l'association

L'égalité c'est pas sorcier

Qui sommes-nous ?

L'Égalité c'est pas sorcier existe depuis 2004 sous forme de réseau et sous forme d'association d'intérêt général depuis 2011.

L'Égalité c'est pas sorcier a pour objectif de...

- Faire avancer les droits des femmes, leur liberté et leur autonomie
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Soutenir le principe de laïcité comme élément indispensable à l'égalité des femmes et des hommes.

Pourquoi avoir choisi cette dénomination L'Égalité c'est pas sorcier ?

1° Au moyen-âge la sorcière était mise au ban de la société elle était même parfois condamnée au bûcher parce qu'elle avait des pouvoirs, celui de guérir par les plantes, elle avait donc des savoirs, elle était libre, pas mariée, et sa séduction inquiétait... c'est ce que nous raconte l'historien Jules Michelet. Il s'agit donc pour nous de retourner le stéréotype au positif, femme libre avec des savoirs et des pouvoirs, nous revendiquons cette image !

2° Dans les années 70 « sorcières » est un journal féministe.

Nos activités :

Former et sensibiliser les professionnel-le-s et le grand public sur la question des violences faites aux femmes et aux enfants.

Créer et mettre à disposition des expositions qui seront accompagnées de livret d'approfondissement autour des droits des femmes, l'égalité femmes hommes et la laïcité.

Animer des débats, des rencontres, des ateliers,

Mettre à disposition le site internet legalite.org

Les valeurs que nous défendons

L'égalité entre les femmes et les hommes comme condition d'un développement de civilisation.

L'égalité pour l'émancipation des femmes est un formidable message d'espoir pour toute l'humanité car la domination des hommes sur les femmes est la plus ancienne des dominations et existe sur toute la planète. La domination est le fondement des violences sexistes et sexuelles.

La solidarité : Parce que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est au croisement de l'intime et du collectif, la solidarité permet à chacune d'être attentive aux autres et de faire avancer ensemble les droits des femmes

FORMATIONS

Parce que la formation des professionnel-le-s est un axe essentiel de toute politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, L'association « *L'égalité c'est pas sorcier* » propose des actions de formation et de sensibilisation à destination des professionnel.le.s : travailleuses/travailleurs sociaux, professionnel.le.s de l'enfance et de l'adolescence, professionnel.le.s de santé, du droit, documentalistes, bibliothécaires...

Sommaire

Du sexisme aux violences faites aux jeunes femmes et aux femmes

- La prévention des comportements sexistes et violents.

Violences dans le couple

- Violences conjugales de quoi parle-t-on ?
- Culture de la protection des femmes victimes de violences conjugales,
- Culture de la protection des femmes et des enfants victimes de violences conjugales,

Violences sexuelles

- Repérer et accompagner les femmes victimes de violences sexuelles,
- Repérer et accompagner les enfants victimes de violences sexuelles et d'incestes,
- Harcèlement et violences sexuelles au travail,
- Violences sexuelles dans le sport.

Violences faites aux femmes en situation de handicap.

- Violences faites aux femmes en situation de handicap, : repérer et orienter.

La littérature pour penser les violences sexuelles faites aux enfants

- La prévention des violences sexuelles faites aux enfants,
- Les stéréotypes de sexes dans la littérature de jeunes,
- Promouvoir la littérature de jeunesse.

Ces programmes sont des propositions, l'équipe de formation peut adapter les contenus en fonction des besoins et des attentes spécifiques des collectivités, institutions, associations et des professionnel.le.s.

Tarification

L'association applique un forfait de :

- 600 € pour la demi-journée (soit 3 heures)
- 1200 par journée (6 heures)

A cela s'ajoutent éventuellement les frais de transport et d'hébergement.

Formatrices - formateur

Ernestine RONAI : Co-fondatrice et co-coordinatrice avec Edouard Durand du Diplôme universitaire « violences faites aux femmes » (Université Paris VIII), fondatrice du 1^{er} Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, coordinatrice de la MIPROF de 2013 à 2017 (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), présidente du Comité National de Pilotage de l'Ordonnance de Protection (CNPOP)

Co-autrice de : « *Violences dans le couple un défi pour la parentalité* », « *En finir avec les violences sexuelles* », « *Violences conjugales, le droit d'être protégée* » et « *Pour en finir avec les féminicides* ».

Henriette ZOUGHEBI, a écrit à la demande de la CIIVISE « *La littérature pour penser les violences sexuelles* ». A fondé et dirigé le Salon du Livre et de la Presse de Jeunesse de 1984 à 1999. Conseillère pour le livre et la lecture du Ministre de l'éducation nationale, Jack Lang de 2000 à 2002, elle a œuvré pour l'entrée de la littérature dans les programmes de l'école élémentaire et se consacre aujourd'hui à l'éducation populaire.

Autrice de « *La littérature dès l'alphabet* » « *La littérature pour penser les violences sexuelles* » et « *le parti pris des jeunes* ».

Delphine ZOUGHEBI : Avocate au Barreau de Paris depuis 2001, Maître Delphine Zoughebi préside l'association Protection sur ordonnance. Elle développe son activité autour de la défense des salariés, du droit de la famille et des violences faites aux femmes. Chargée d'enseignement pour l'Université de Paris VIII, elle a également dispensé des formations sur les violences et les dispositifs de protection auprès de la Préfecture de police de Paris. Elle est également chargée d'enseignement auprès de l'Université Paris Cité (Paris V) en droit du travail.

Lilia MHISSSEN : Avocate au barreau de Paris depuis 2002, Maître Lilia Mhissen est spécialisée en droit de la famille et en droit pénal. Elle est également connue pour son travail en tant qu'avocate pour le Collectif Féministe Contre le Viol.

Ces deux avocates, mesdames Zoughebi et Mhissen, ont obtenu la condamnation de la France par la Commission Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour « l'imposition du devoir conjugal ».

Karen SADLIER : Docteure en psychologie clinique et psychopathologie, spécialisée dans la prise en charge des enfants, adolescents et adultes victimes de violences.

Co-autrices de : « *Violences dans le couple un défi pour la parentalité* », « *Violences conjugales, le droit d'être protégée* » et « *Pour en finir avec les féminicides* ».

Edouard DURAND : Nommé en 2024, premier vice-président chargé des fonctions de juge des enfants au Tribunal judiciaire de Pontoise. Co-président de la CIIVISE de 2021 à 2023. Depuis

2015, il coordonne, avec Ernestine Ronai, le diplôme universitaire *Violences faites aux femmes* à l'université Paris VIII.

Auteur de « *Protéger la mère, c'est protéger l'enfant*, », « *160 000 Enfants : Violences sexuelles et déni social* ». Co-auteur de : « *Violences dans le couple un défi pour la parentalité* », « *Violences conjugales, le droit d'être protégée* »

Isabelle DEVANNE : Psychomotricienne PMI/crèches, spécialisée dans la prise en charge des enfants co-victimes de violences. Elle intervient au Diplôme universitaire *Violences faites aux femmes* (Université Paris VIII).

Nous contacter

Association L'Egalité c'est pas sorcier : legalite.org

Coordinatrice du pôle formation : carole.barbelane@outlook.fr

Du sexisme aux violences faites aux jeunes femmes et aux femmes



PREVENTION DES COMPORTEMENT SEXISTES ET VIOLENTS

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'accompagner les professionnel.le.s dans leurs pratiques quotidiennes et leur permettre de mieux appréhender les enjeux de la prévention auprès des jeunes.

- S'interroger sur les stéréotypes de sexes pour mieux les déconstruire
- Inscrire les violences faites aux femmes et aux filles dans un rapport de domination des hommes sur les femmes,
- Connaître la stratégie des agresseurs pour mieux la déjouer,
- Mettre en œuvre une pratique professionnelle protectrice.
- Connaître les conséquences des violences sur les enfants et adolescent.e.s

Public

Jeunes et professionnel.le.s intervenant dans les collèges et lycées

Durée

1 /2 journée (3 heures)

Méthodologie

Apports théoriques de connaissance
Supports visuels (vidéos, diaporama)
Echanges

Contenu

Historique des violences faites aux femmes,
Ampleur et gravité des violences faites aux femmes
Le continuum des violences faites aux femmes,
Mécanismes des violences et stratégie de l'agresseur
Définir la notion d'emprise
Déconstruire les stéréotypes,
Stratégie des professionnel.le.s pour mieux repérer et orienter les jeunes victimes de violences.
Conséquences des violences sur la santé physique et psychologique,
Le psychotrauma.

Les violences dans le couple



VIOLENCES CONJUGALES DE QUOI PARLE-T-ON ?

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'accompagner les professionnel.le.s dans leurs pratiques quotidiennes et de leur permettre d'adopter une culture de la protection.

- Inscrire les violences conjugales dans un contexte plus large de violences faites aux femmes,
- Avoir la capacité de se représenter les violences au sein du couple,
- Différencier conflit et violence
- Connaître la stratégie des agresseurs pour mieux la déjouer,
- Adopter une culture commune de la protection des femmes victimes de violences

Public

Professionnel.le.s de services d'accueil susceptibles de recevoir des femmes victimes de violences conjugales

Durée

½ journée (3 heures)

Méthodologie

Apports théoriques de connaissance
Supports visuels (vidéos, diaporama)
Echanges

Contenu

Ampleur et gravité des violences conjugales,
Continuum des violences
Mécanismes des violences et stratégie de l'agresseur
Définir la notion d'emprise
Impact des violences conjugales sur les femmes
Ce que dit la loi
Attitudes des professionnel.le.s



CULTURE DE LA PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES DANS LE COUPLE

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'accompagner les professionnel.le.s dans leurs pratiques quotidiennes et de leur permettre d'adopter une culture de la protection.

- Inscrire les violences conjugales dans un contexte plus large de violences faites aux femmes,
- Avoir la capacité de se représenter les violences au sein du couple,
- Différencier conflit et violence
- Connaître la stratégie des agresseurs pour mieux la déjouer,
- Adopter une culture commune de la protection des femmes victimes de violences

Public

Professionnel.le.s de services d'accueil susceptibles de recevoir des femmes victimes de violences conjugales

Durée

½ journée (3 heures)

Méthodologie

Apports théoriques de connaissance
Supports visuels (vidéos, diaporama)
Echanges

Contenu

Ampleur et gravité des violences faites aux femmes
Le continuum des violences faites aux femmes,
Mécanismes des violences et stratégie de l'agresseur
Définir la notion d'emprise
Le droit d'être protégé : ce que dit la loi,
Stratégie des professionnel.le.s



CULTURE DE LA PROTECTION DES FEMMES ET DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES DANS LE COUPLE

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'accompagner les professionnel.le.s dans leurs pratiques quotidiennes et de leur permettre d'adopter une culture de la protection.

- Inscrire les violences conjugales dans un contexte plus large de violences faites aux femmes,
- Avoir la capacité de se représenter les violences au sein du couple,
- Différencier conflit et violence
- Connaître la stratégie des agresseurs pour mieux la déjouer,
- Adopter une culture commune de la protection des femmes et des enfants victimes de violences

Public

Professionnel.le.s de services d'accueil susceptibles de recevoir des femmes et des enfants victimes de violences conjugales

Durée

1 journée (6 heures)

Méthodologie

Apports théoriques de connaissance
Supports visuels (vidéos, diaporama)
Echanges

Contenu

Ampleur et gravité des violences faites aux femmes
Le continuum des violences faites aux femmes,
Mécanismes des violences et stratégie de l'agresseur
Définir la notion d'emprise
Le droit d'être protégé : ce que dit la loi,

Stratégie des professionnel.le.s

Conséquence psychotraumatologiques des violences sur l'enfant et l'adolescent.e

Prise en charge des victimes

Les violences sexuelles



REPERER, ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Objectifs

L'objectif de cette formation est d'accompagner les professionnel.le.s dans leurs pratiques quotidiennes et de leur permettre d'adopter une culture de la protection.

- Inscrire les violences sexuelles dans un contexte plus large de violences faites aux femmes,
- Avoir la capacité de se représenter les violences sexuelles,
- Connaître la stratégie des agresseurs pour mieux la déjouer,
- Avoir des repères juridiques
- Mettre en œuvre une pratique professionnelle protectrice.
- Connaître les conséquences des violences sexuelles sur les femmes

Public

Professionnel.le.s intervenant auprès des femmes victimes de violences sexuelles

Durée

1 journée (6 heures)

Méthodologie

Apports théoriques de connaissance

Supports visuels (vidéos, diaporama)

Echanges

Contenu

Historique des violences faites aux femmes,

Ampleur et gravité des violences faites aux femmes

Le continuum des violences faites aux femmes,

Mécanismes des violences et stratégie de l'agresseur

Définir la notion d'emprise

Contrecarrer et déjouer la stratégie de l'agresseur : le rôle des professionnel.le.s,

Le droit d'être protégé : ce que dit la loi,

Conséquences des violences sur la santé physique et psychologique,

Le psychotrauma.

Les violences faites aux femmes

En situation de handicap

La littérature

